

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Transport aérien : à Port-Gentil, Air France inaugure sa nouvelle agence

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Paul Ngome Ayong, a procédé, le 2 décembre dernier, à l'inauguration de la nouvelle agence Air France de Port-Gentil. En présence notamment du maire de la commune, Gabriel Tchango. Pour Eric Louveau, directeur général Air France-KLM, ce déménagement s'inscrit dans le projet de transformation du Groupe. La nouvelle agence, selon lui, place le client au cœur d'une expérience immersive dans l'univers de la compagnie grâce à un nouveau

design et une organisation moderne des espaces. "Air France confirme sa volonté de continuer à offrir un service de haute qualité et de proximité, en face à face, pour ses clients de Port-Gentil, deuxième ville du pays et centre majeur de la production de pétrole en Afrique", a soutenu l'orateur. Ajoutant que la santé et le bien-être des clients et des personnes d'Air France sont plus que jamais au cœur des préoccupations de la compagnie depuis le début de la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19.

Le Groupe, depuis 2009, poursuit également, à l'en croire, son investissement pour une aviation plus durable, respectueuse de



Photo: René AKONE DZOPE

Une vue de la nouvelle agence.

l'environnement à travers de nombreuses actions telles que la réduction de 50% de son empreinte écologique et ses

émissions de CO₂/PAX/KM d'ici 2030, etc.

La première autorité provinciale a, de son côté, salué l'engagement d'Air France, présent au Gabon depuis 75 ans, qui, malgré la crise, priorise la sécurité des emplois et des clients. De plus, a-t-il affirmé, il se tient aux côtés de l'État gabonais, dans

la lutte contre les pollutions environnementales, objet de préoccupation particulière du président de la République, Ali Bongo Ondimba, mais aussi contre la Covid-19, entre autres.

Ouverte de lundi à vendredi, la nouvelle structure est située sur le boulevard Hourcq, dans le 4^e arrondissement.

PPP : 31 cadres outillés

MSM
Libreville/Gabon

DEBUTÉE le 29 octobre 2021, la deuxième session du séminaire de formation sur les partenariats publics-privés s'est achevée vendredi dernier. C'était en présence du ministre d'Etat en charge de l'Energie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze et de la ministre de la Promotion des investissements, des Partenariats publics-privés, chargée de l'Amélioration de l'environnement des affaires, Carmen Ndaot.

Organisé à l'initiative de l'Unité d'appui aux partenariats publics-privés (UAPPP), entité sous tutelle du ministère de la Promotion des investissements, avec l'assistance technique de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) relevant du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), cette session de formation consacrée spécifiquement au financement structuré des projets en PPP dans les secteurs de l'eau et de l'énergie fait suite à celle tenue du 4 au 8 octobre dernier. Laquelle



Photo: DR

Les officiels à la fin du séminaire.

était axée sur les généralités de financement de projets en PPP et la modélisation économique et financière. Le programme de ce deuxième atelier visait donc à former et/ou à renforcer les capacités des cadres de l'administration publique sur les aspects juridiques, contractuels et financiers des projets PPP dans le secteur énergétique.

En effet, le gouvernement a consacré dans le budget du Plan d'accélération de transformation (PAT) arrêté à 3 000 milliards de FCFA, une enveloppe importante à la réalisation de

projets infrastructurels en vue d'accélérer l'accès de tous à l'eau et à l'énergie et soutenir la transformation et la croissance des secteurs prioritaires de l'économie nationale (mines, agriculture, bois...).

Au total, 31 cadres issus de divers ministères et entités parapubliques (énergie, promotion des investissements, agriculture, économie...) ont pris part à cette formation qui leur a permis d'identifier, de préparer, de développer et de négocier des projets PPP bancables.

Secteur bancaire : un total bilan de 3 122 milliards de francs au 1^{er} semestre

MSM
Libreville/Gabon

L'ACTIVITE bancaire au Gabon est l'un des secteurs qui semble avoir été le moins touché par la crise sanitaire et le ralentissement de l'économie mondiale.

Selon les données compilées par la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac), au 30 juin 2021, le total agrégé des bilans des banques a progressé de 16,3 % à 3 122 milliards de FCFA contre 2 685,3 milliards un an plus tôt. Cette évolution

est essentiellement liée à la hausse des dépôts de la clientèle (+4,7% à 2 244,1 milliards de FCFA à la fin juin 2021) et à celle des capitaux permanents (+21,7 %). Cependant, le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est détérioré, passant de 159,9% au 30 juin 2020 à 143,8 % un an plus tard. Les créances en souffrance ont augmenté de 3 % pour s'établir à 167,1 milliards de FCFA à la fin juin 2021 en rapport avec le contexte d'atonie de l'activité économique liée à la pandémie de Covid-19.